



La famille
DEDIC
menacée
d'expulsion

Monsieur le Préfet,

Fidèle aux grandes traditions de solidarité et d'hospitalité, je proteste vivement contre l'obligation faite à la famille DEDIC de quitter le territoire français.

Cette décision de votre part est d'autant plus inacceptable que cinq enfants avec leurs parents sont concernés par cette mesure profondément injuste.

Cette famille peut parfaitement s'intégrer dans notre Pays de Montbéliard.

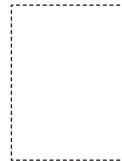
Un parrainage est organisé auquel je m'associe aux côtés de centaines de personnes : élus, syndicalistes, militants associatifs.

Je suis solidaire de cette démarche.

Je vous demande, Monsieur le Préfet, de faire preuve d'humanité et de régulariser la situation de la famille DEDIC sur notre territoire.

Signature :

Imprimé par nos soins



Monsieur le Préfet

PRÉFECTURE DU DOUBS

8 bis rue Charles Nodier

25000 BESANCON